

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2021	TARIFS 2022	VARIATION	OBSERVATIONS
Enseignes et saillies sur le domaine public	ENSEIGNE ET SAILLIES SUR LE DOMAINE PUBLIC (Payé une fois pour toute la durée d'activité) Enseignes perpendiculaires (en drapeau) - Installation d'une nouvelle enseigne ou changement de dénomination		168,46 €		
	Saillies sur le domaine public - Store	23,97 €	50,00 €	109%	
Occupation temporaire du domaine public Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux (TRAVAUX ou AUTRES)	Echafaudage de pieds, plateforme, résultant de travaux de construction, de ravalement ou de réparation de mur ou de bâtiment : - Les 15 premiers jours - le mètre linéaire - Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire - Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire	8,11 € 0,81 € 1,06 €	8,27 € 0,83 € 1,08 €	2% 3% 2%	
	Location de terrain enclos de palissades ou de barrières provisoires: - Les 15 premiers jours et par jour - la surface au m² - Pour chaque jour supplémentaire - la surface au m² - Au-delà de 3 mois et par jour - la surface au m²	1,08 € 1,62 € 1,92 €	1,10 € 1,65 € 1,96 €	2% 2% 2%	
	Occupation du sol sur la voie publique en espace ouvert (escabeaux, échelles, tréteaux, échafaudages roulant, nacelle) : - Forfait par jour et par tranche de 10 mètres superficiels	17,44 €	17,79 €	2%	Pour caravane de chantier, élagage, benne, container, véhicule léger supplémentaire dans le cadre d'un déménagement/emménagement, etc. Toute place occupée partiellement est due
	Occupation d'une place de stationnement sur la voie publique : - Par jour d'occupation et par place de stationnement (zone gratuite) - Par jour d'occupation et par place de stationnement (zone payante)	12,00 € 25,00 €	12,24 € FPS	2%	
	Travaux associés à un lieu exerçant un service public - Dégrèvement de 15 % au-delà des 3 premiers mois (sauf grue à tour)			-15%	
	- Occupation du sol au moyen d'une grue dont la flèche survole le domaine public - Par mois d'occupation	391,48 €	399,31 €	2%	
	Occupation d'une place de stationnement par un professionnel automobile (garage, concessionnaire, service de location) : - Par an d'occupation et par place de stationnement	2 785,00 €	2 840,00 €	2%	

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2021	TARIFS 2022	VARIATION	OBSERVATIONS
Occupation temporaire du domaine public Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux (DEMENAGEMENTS ET EMMENAGEMENTS ET LIVRAISONS)	Occupation de place de stationnement sur la voie publique pour un déménagement, emménagement, livraison ou amené/repli de matériel - comprend la pose de 3 panneaux et dans la limite de 3 places maximum :				
	- Forfait d'occupation journalier si déménagement <u>et</u> emménagement à l'intérieur de la Commune Nouvelle	112,20 €	114,44 €	2%	
	- Forfait d'occupation journalier si déménagement <u>ou</u> emménagement <u>ou</u> livraison à l'intérieur de la Commune Nouvelle	102,00 €	104,04 €	2%	
	- Forfait d'occupation journalier pour container à meubles, remorque, nacelle	102,00 €	104,04 €	2%	
	- Forfait d'occupation journalier pour monte-meubles ou échelle électrique	51,00 €	52,02 €	2%	
	Tolérance pour stationnement sur la voie publique sans pose de panneaux :				
	- Forfait d'occupation journalier par véhicule si déménagement <u>et</u> emménagement à l'intérieur de la Commune Nouvelle	56,10 €	57,22 €	2%	
- Forfait d'occupation journalier par véhicule si déménagement <u>ou</u> emménagement <u>ou</u> livraison à l'intérieur de la Commune Nouvelle	51,00 €	52,02 €	2%		
- Forfait journalier pour monte-meubles, échelle électrique, container à meubles, remorque, nacelle de chantier :	51,00 €	52,02 €	2%		
Tranchée sur la voie publique	- Par mètre superficiel	26,01 €	26,53 €	2%	Il sera laissé au pétitionnaire un délai de 8 jours pour procéder à la remise en état à l'identique de la chaussée et de ses dépendances. Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière
En cas de travaux nécessitant la dépose d'un horodateur, d'un candélabre ou de tout mobilier urbain, le montant de la prestation sera facturé au demandeur					
Equipement des concessionnaires sur le domaine public (coffret et boîtier)	- Astreinte Journalière	196,86 €	200,80 €	2%	Il sera laissé au concessionnaire un délai de 8 jours consécutifs à compter de la mise en demeure écrite pour procéder à la réparation ou au changement de l'équipement endommagé, Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière
	En cas de réalisation des travaux par la Ville : majoration pour frais généraux et frais de contrôle (tranchées, coffrets et boîtiers) 20% du montant des travaux pour des travaux jusqu'à 2 250 € inclus 15 % du montant des travaux pour des travaux entre 2 250 € et 7 600 € inclus 10% du montant des travaux pour des travaux supérieurs à 7 600 €				
	- Redevance pour stationnement des convoyeurs de fonds pour 25m ²	10 388,70 €	10 388,70 €	0%	
Occupation du domaine public pour des véhicules 2 roues de livraison / vélos :					
- Par an d'occupation et par mètre linéaire	568,00 €	568,00 €	0%		
- Par jour d'occupation et par mètre linéaire	1,55 €	1,55 €	0%		

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2021	TARIFS 2022	VARIATION	OBSERVATIONS
Télécommande / Borne	- Remplacement en cas de perte ou de vol, accompagné de la déclaration ou nouvelle demande	62,22 €	63,46 €	2%	
	- Achat de télécommande pour bornes	62,22 €	63,46 €	2%	
Tournages de films	- Stationnement des véhicules techniques (jusqu'à 7 véhicules jour)	837,42 €	837,42 €	0%	
	- Véhicule supplémentaire par jour	239,70 €	239,70 €	0%	
	- Occupation du domaine public par jour	1 914,54 €	1 914,54 €	0%	
	- Occupation du domaine public pour une demi journée	957,78 €	957,78 €	0%	
	- Occupation d'un bâtiment public par jour	2 511,75 €	2 511,75 €	0%	
	- Occupation d'un bâtiment public pour une demi journée	1 255,62 €	1 255,62 €	0%	
	TARIFS PAR SECTEUR (TARIFS ANNUELS AU M²)				
Redevances d'occupation du domaine public Taxe d'étalage à l'année	PLACE CHARLES DE GAULLE / PLACE ANDRE MALRAUX				Tarif terrasse semi - fermée et/ou chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	192,11 €	195,95 €	2%	
	- Terrasse semi-fermée et / ou chauffée : café / brasserie / restaurant	375,06 €	382,56 €	2%	
	PLACE DU MARCHÉ NEUF				Création tarifs décote appliquée en raison du marché 3 demi-journées par semaine
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	150,94 €	153,96 €	2%	
	- Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant	294,69 €	309,42 €	5%	
	EMPRISES DES ARCADES				
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	192,11 €	195,95 €	2%	
	- Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant	375,06 €	393,81 €	5%	
	CENTRE VILLE				Concerne le Thiers
	- Etalage	118,24 €	120,60 €	2%	
	- Terrasse fermée	315,76 €	322,08 €	2%	
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	139,66 €	142,45 €	2%	
	- Terrasse chauffée ou semi - fermée: café / brasserie / restaurant	262,54 €	275,67 €	5%	Tarif terrasse semi-fermée et/ou chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois
	PERIPHERIE				Concerne le Passy
	- Etalage	57,43 €	58,58 €	2%	
	- Terrasse fermée	156,50 €	159,63 €	2%	
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	63,76 €	65,04 €	2%	
	- Terrasse chauffée et/ou semi - fermée: café / brasserie / restaurant	119,32 €	125,29 €	5%	Tarif terrasse semi-fermée et/ou chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois
	PERIPHERIE FOURQUEUX				
- Terrasse	21,22 €	21,64 €	2%		
- Chevalet	16,80 €	17,14 €	2%		
Tarifs Majorés = coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit sur le domaine public : 1,2					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2021	TARIFS 2022	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances d'occupation du domaine public Taxe d'étalage à l'année (suite)	TARIF UNIQUE SUR TOUTE LA VILLE (TARIFS UNITAIRES ANNUELS)				
	- Chevalet sans publicité & porte menus	127,52 €	130,07 €	2%	
	- Desserte ou table de service	360,37 €	367,58 €	2%	
	- Structure terrasse modulaire (tarif au m²)		200,00 €		
	AUTRES UTILISATIONS DU DOMAINE PUBLIC				
	- 1 appareil à glaces - à crêpes - barbe à papa	390,84 €	398,66 €	2%	
	- 1 banc d'huîtres	1 025,48 €	1 045,99 €	2%	
	- Rôtissoire (20 poulets et plus)	940,02 €	958,82 €	2%	
	- 1 rôtissoire (moins de 20 poulets)	681,32 €	694,95 €	2%	
	- Portant à vêtements rue piétonne (toute l'année) - dans la limite de 2 portants	231,85 €	236,49 €	2%	
	- Portant à vêtements (en période de soldes) - dans la limite de 2 portants	118,24 €	124,15 €	5%	
	COMMERCE AMBULANT				
	- 1 service /semaine	656,93 €	670,07 €	2%	
- 1 jour lors d'une manifestation	24,29 €	24,78 €	2%		
IMPLANTATION D'UN MANEGE					
- Pour 1 mois (4 semaines)	337,84 €	344,60 €	2%	Tarif à proratiser à la semaine si manège présent sur un nombre de semaines différent d'un mois complet	
Redevances Manifestations	MANIFESTATIONS SI NATURE COMMERCIALE (TARIFS PAR JOUR)				
	Place de la Victoire et Place du Marché				
	- Forfait minimum : 4 mètres linéaires	99,10 €	101,08 €	2%	
	- Le mètre linéaire	24,78 €	25,28 €	2%	
	Place des Combattants / Michel Péricard / Victor Hugo / Les Rotondes				
	- Forfait minimum : 4 mètres linéaires	49,55 €	50,54 €	2%	
	- Le mètre linéaire	12,39 €	12,64 €	2%	
	MANIFESTATIONS NON COMMERCIALES (TARIFS PAR JOUR)				
	Place de la Victoire et Place du Marché				
	- Forfait minimum : 4 mètres linéaires	79,28 €	80,87 €	2%	
- Le mètre linéaire	19,82 €	20,22 €	2%		
Place des Combattants / Michel Péricard / Victor Hugo / Les Rotondes					
- Forfait minimum : 4 mètres linéaires	39,64 €	40,43 €	2%		
- Le mètre linéaire	9,91 €	10,11 €	2%		

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2021	TARIFS 2022	VARIATION	OBSERVATIONS
Territoire de Fourqueux	PLACE VICTOR HUGO Stationnement régulier de camion-magasin, de stand, de spectacle ambulant (tarif par m²) : - La demie journée - La journée	2,20 € 3,13 €	2,24 € 3,19 €	2% 2%	